

Vivre dans la dignité : un droit fondamental

Jeune fédéral 2021



Action Jeune Solidaire

Notre Jeûne fédéral

L'institutionnalisation du Jeûne fédéral est étroitement liée à la naissance de l'Etat confédéral. En 1832 déjà, la Diète a décrété que le 3^e dimanche de septembre serait jour officiel de jeûne pour tous les cantons sous le nom de «Jour d'action de grâce, de pénitence et de prière pour toute la Confédération suisse». Depuis le 20^e siècle, le Jeûne fédéral a perdu de son importance politique. Néanmoins, il inspire toujours des actions pour rendre le monde meilleur: initiatives pour un dimanche sans voitures, message signé par près de 120 parlementaires fédéraux, soutien à des projets, ...



Action Jeune Solidaire

Dans notre canton, AJS a été chargée par les Eglises officielles et reconnues (Eglise catholique chrétienne, Eglise catholique romaine, Eglise réformée évangélique (EREN) d'organiser la campagne annuelle du Jeûne fédéral, associant le sens initial d'une journée d'action de grâce et de reconnaissance à une récolte de fonds pour des projets de solidarité. Les Eglises inscrivent cette collecte dans une dynamique civique de participation citoyenne à l'entraide et à la coopération. Chaque campagne s'inscrit dans un thème d'actualité s'inspirant de la Déclaration universelle des droits humains.

Notre Jeûne fédéral 2021

Cette année, AJS a choisi de soutenir deux organisations ancrées dans le canton de Neuchâtel qui, grâce à leurs bénévoles, font un travail admirable au service des personnes dans la précarité. Il nous a semblé important de participer aux différentes actions entreprises dans notre pays, dans notre région pour venir en aide aux personnes affectées par la pauvreté ici, chez nous.

«Tant que le possible n'est pas fait, le devoir n'est pas rempli.»

Victor Hugo.

La pauvreté est mondiale. En Suisse, elle est une réalité, mais une réalité la plupart du temps cachée, peu visible. Bien qu'elle ne soit pas la même qu'en d'autres pays du monde, elle a les mêmes conséquences: l'exclusion et l'absence de perspectives.

La pandémie l'a mise au grand jour et nous voyons que personne n'y a échappé. Des employés soudain au chômage, des employeurs en grande difficulté, des mamans avec des petits enfants, des retraités, des requérants. ... Tout le monde est touché. Chez nous aussi, des personnes connaissent la faim. Endettées, beaucoup finissent à l'aide sociale.

Mais ce qui est inacceptable, c'est de constater que les personnes en situation de pauvreté et surtout celles vivant au seuil de pauvreté figurent une fois de plus parmi les oubliés. En laissant se perdre le cri du pauvre dans nos villes et nos campagnes, c'est notre humanité que nous laissons mourir.

A travers le soutien aux projets AJS, l'opportunité nous est donnée de partager, de mettre en commun, afin que ceux qui ont peu, puissent voir leur fardeau allégé. Merci d'avance de votre générosité et de votre soutien.

Grâce à votre générosité, près de 8'200 CHF ont pu être réparti entre les 3 projets soutenus lors du Jeûne fédéral 2020.

**CCP 12-533791-2
Action Jeune Solidaire,
2300 La Chaux-de-Fonds
<http://www.latITUDE21.ch>**



Solidaires des plus démunis de la région

Dispensaire des Rues, Neuchâtel



Fondé, il y a plus de 150 ans, le Dispensaire des Rues à Neuchâtel se donne pour objectifs de délivrer des soins, de la nourriture, du soutien moral et spirituel aux personnes malades et démunies.

En 2020, au vu de la montée grandissante de la précarité, l'association a ouvert tout grand ses portes pour accueillir dans un esprit de solidarité, toute personne confrontée à des difficultés d'ordre sanitaire, matériel et social; ceci dans le plus strict anonymat et aussi grâce aux nombreux bénévoles. En temps normal, le Dispensaire des Rues accueille près de 4500 visites par année et propose 1200 consultations infirmières.

En plus des prestations de soins infirmiers, de la coiffure, de la mise à disposition des douches, de la buanderie, le Dispensaire offre un espace d'accueil, d'accompagnement et d'écoute pour échanger autour d'un café et rompre avec la solitude.

La pandémie Covid-19 a mis en exergue la pauvreté en Suisse. L'association a ouvert une permanence téléphonique et s'est rendue active en distribuant des sacs de nourriture ou des bons auprès des commerçants de la place, des kits sanitaires contenant du gel hydroalcoolique et des masques.

Notre offrande du Jeûne Fédéral aidera l'association à poursuivre son soutien auprès des personnes qui traversent des moments difficiles dans le Canton de Neuchâtel.

Collectif Partage, association solidaire de distribution Montagnes neuchâteloises



Assise sur une chaise orange, Claire attend l'appel de son numéro de passage. Tout le monde se connaît et sourit au traditionnel check et «N'oublie pas que je t'aime» de Florian.

Créé en 2011 par un groupe de personnes sensibles à la situation précaire d'habitants des Montagnes neuchâteloises mais aussi sensibles à la politique du surplus alimentaire des grandes surfaces jeté en fin de journée, le Collectif Partage est devenu une véritable institution caritative et solidaire avec les plus démunis. La trentaine de bénéficiaires du début a rapidement été rejointe par de nouvelles personnes en difficulté financière. Pour l'année 2020, 2348 ménages, soit un total de 5334 bénéficiaires, ont bénéficié de distributions correspondant à 9310 passages (environ 180 par semaine) pour un total estimé à 186 tonnes de marchandises.

En collaboration avec Table Suisse et l'association Pôle industrie du Locle, des caisses de produits frais sont, chaque jour, réceptionnées et triées par les bénévoles permanents du jour. Parfois, l'assortiment est complété par des produits de boulangerie, des laitages, des barquettes diverses mais aussi par des produits de base non périssables: pâtes, riz, sucre, huile, couscous, boissons, etc. reçus de différentes sources ou achetés grâce aux différents



dons. Le principe de distribution est simple: à chaque distribution, les bénéficiaires sont accueillis par les permanents du jour, présentent leur carte de distribution (CHF 5.- pour 10 passages) et entrent dans l'espace de distribution où l'équipe leur partage les aliments à disposition.

Les bénéficiaires sont toutes des personnes aux ressources modestes, par exemple: travailleur-euse et chômeur-euse à bas revenus, bénéficiaires de prestations AVS / AI avec PC (prestation complémentaire), de l'aide sociale, de l'asile, etc. Bien souvent, les bénéficiaires deviennent aussi bénévoles et donnent des coups de main.

L'action proposée par le Jeûne fédéral permettra de soutenir la trentaine de bénévoles dans leur recherche de nourriture pour faire face à l'augmentation des personnes nécessiteuses et permettra l'achat d'aliments non périssables.

Le Collectif Partage vous remercie de votre solidarité et de votre générosité.

Contacts:

partage.cdf@gmail.com
infirmiere.dispensaire@bluewin.ch
Manuela.Hugonnet@ne.ch
Yvena.GarraudThomas@eren.ch
François Kaufmann: frakauf@gmail.com